Informations de base

2020/2774(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Conseil européen extraordinaire, particulièrement l'escalade des tensions et le rôle de la Turquie en Méditerranée orientale **Subject** 8.40.14 Conseil européen	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/09/2020	Débat en plénière		
17/09/2020	Décision du Parlement	T9-0230/2020	Résumé
17/09/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2774(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0258/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0260/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0263/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0264/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0266/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0268/2020	17/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0270/2020	17/09/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0230/2020	17/09/2020	Résumé

Résolution sur la préparation du Conseil européen extraordinaire, particulièrement l'escalade des tensions et le rôle de la Turquie en Méditerranée orientale

2020/2774(RSP) - 17/09/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 601 voix pour, 57 contre et 36 abstentions, une résolution sur la préparation du Conseil européen extraordinaire, particulièrement l'escalade des tensions et le rôle de la Turquie en Méditerranée orientale.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Condamnations des actions illégales de la Turquie

Les députés ont fait part de leur inquiétude concernant le différend en cours et les risques d'escalade militaire qui en découlent entre des États membres de l'UE et un pays candidat à l'adhésion à l'Union. Ils ont condamné les actions de la Turquie dans les zones économiques exclusives (ZEE) de la Grèce et de Chypre, tout en exprimant leur solidarité avec ces deux pays.

Tout en se félicitant de la décision prise le 12 septembre 2020 par la Turquie de retirer son navire de recherche sismique de la zone litigieuse, le Parlement a appelé la Turquie à s'abstenir de toute action ou menace unilatérale et à faire preuve de retenue en respectant l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous ses voisins, en mettant immédiatement fin à toute nouvelle activité illégale d'exploration et de forage en Méditerranée orientale, en s'abstenant de violer l'espace aérien grec et les eaux territoriales grecques et chypriotes et en se distanciant de la «rhétorique nationaliste belliciste».

Les députés ont déclaré que la recherche d'une solution devait nécessairement passer par la voie diplomatique, la médiation et le droit international. Ils ont appelé les deux parties à renouer le dialogue et invité tous les acteurs concernés à s'engager sans délai dans un processus de désescalade en se retirant militairement de la région pour favoriser le dialogue et entamer une coopération efficace.

Le Parlement a invité la Turquie, en tant que pays candidat à l'UE, à respecter pleinement le droit de la mer et la souveraineté de la Grèce et de Chypre, États membres de l'Union européenne, sur leur espace maritime territorial et leurs droits souverains dans leurs zones maritimes. Il a également déploré que l'escalade croissante des tensions compromette les perspectives de reprise des pourparlers directs sur la résolution globale de la question chypriote, alors qu'elle reste la voie la plus efficace en ce qui concerne les perspectives de délimitation des ZEE entre Chypre et la Turquie.

Relations entre l'UE et la Turquie

Le Parlement a exprimé ses vives inquiétudes quant à l'état actuel des relations entre l'Union européenne et la Turquie, principalement en ce qui concerne la situation désastreuse des droits de l'homme en Turquie et l'érosion de la démocratie et de l'état de droit.

La Commission et tous les États membres ont été invités à engager un dialogue plus large et inclusif avec la Turquie en vue d'établir une architecture de sécurité globale et stratégique pour la Méditerranée et une coopération énergétique dans la région. L'attachement aux valeurs et principes fondamentaux de l'Union, dont le respect des droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit et le principe de solidarité devraient être au centre de ce dialogue.

Les députés ont appelé la Turquie et les États membres à soutenir le dialogue politique en Libye et à respecter l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont déploré l'impact négatif sur la stabilité de la région, notamment en Syrie, de la politique étrangère actuelle de la Turquie et d'autres actions menées en Méditerranée. Ils ont insisté sur le fait que seuls le dialogue, une coopération sincère et des progrès concrets sur le terrain pourront éviter de nouvelles sanctions.

Pacte vert pour la Méditerranée

Le Parlement a demandé de réaliser une évaluation exhaustive des risques environnementaux de toute activité de forage, compte tenu des nombreux risques que l'exploration gazière en mer fait peser sur l'environnement, la main-d'œuvre et les populations locales.

Il a appelé toutes les parties concernées à investir dans les énergies renouvelables et dans un avenir durable respectueux du climat et invité l'Union à soutenir la création d'un pacte vert pour la Méditerranée, qui comprendrait des plans d'investissement dans les énergies renouvelables dans l' ensemble de la région afin d'éviter les différends concernant les ressources fossiles limitées qui nuisent au climat et à l'environnement.